

**FORM OF COMMITMENT FOR
NON-PAYMENT OF A FINE, ETC.**

**MANDAT D'INCARCÉRATION POUR
NON-PAIEMENT D'UNE AMENDE**

(Coroners Act, R.S.N.B. 1973, c.C-23, s.16, 18)

*(Loi sur les coroners, L.R.N.-B., 1973,
chap.C-23, art.16, 18)*

Province of New Brunswick

Province du Nouveau-Brunswick

TO: Any Peace Officer in the Province of New Brunswick and to the Superintendent or Other Officer in Charge of any Correctional Institution:

À tout agent de la paix de la province du Nouveau-Brunswick et au directeur ou autre fonctionnaire responsable d'un établissement de correction :

WHEREAS I issued a summons dated the day of 20..... directed to requiring his personal appearance before me, a Coroner, and the jury at an inquest into the death of

ATTENDU QUE j'ai délivré une assignation à témoin datée du 20 à, l'enjoignant de se présenter en personne devant moi, coroner, et devant le jury lors d'une enquête sur le décès de

AND WHEREAS evidence has been presented to me under oath or affidavit that the summons was served personally on on the day of 20..... ;

ET ATTENDU QUE preuve m'a été donnée sous serment ou affidavit que l'assignation à témoin a été délivrée personnellement à le 20..... ;

AND WHEREAS did not appear at the time and place set out in the summons;

ET ATTENDU QUE ne s'est pas présenté(e) à l'heure et à l'endroit précisés dans l'assignation à témoin;

AND WHEREAS I issued a warrant by virtue of which was apprehended and brought before me and the said jury and required to give evidence and be examined regarding the death of

ET ATTENDU QUE j'ai délivré un mandat en vertu duquel a été appréhendé(e) et amené(e) devant moi et ledit jury pour témoigner et être interrogé(e) sur le décès de

AND WHEREAS has refused and still does refuse to give evidence and be examined, or to give sufficient reason for such refusal;

ET ATTENDU QUE a refusé et refuse toujours de témoigner et d'être interrogé(e) ou de justifier son refus;

AND WHEREAS I imposed a fine of dollars upon for contempt, to be paid within days;

ET ATTENDU QUE j'ai imposé une amende de dollars à pour outrage, payable dans un délai de jours;

AND WHEREAS has failed to pay the fine or purge his contempt;

ET ATTENDU QUE n'a pas payé l'amende ni s'est excusé(e) de son outrage;

I COMMAND YOU, the said peace officer, to arrest . . .
..... and convey him to
the superintendent or other officer in charge of
..... Correctional Institution; and I
command you, the said superintendent or other officer in
charge of Correctional Institution to keep
..... safely in your custody
for fourteen days, or until he shall have paid the said fine or
until he shall consent to give evidence and be examined be-
fore me and my inquest into the death of
and until he has paid the costs of this commitment.

Given under my hand and seal this day
of 20.....

.....
Coroner

JE VOUS ENJOINS à vous, l'agent de la paix, d'appré-
hender et de l'amener
devant le directeur ou autre fonctionnaire responsable de
l'établissement de correction de
..... ; et je vous enjoins, à vous le
directeur ou autre fonctionnaire responsable de l'établis-
sement de correction de ,
de maintenir sous votre garde pendant
quatorze jours ou jusqu'à parfait paiement de l'amende ou
jusqu'à ce qu'il(elle) consente à témoigner et à être inter-
rogé(e) devant moi dans l'enquête sur le décès de et
jusqu'à ce qu'il(elle) ait payé les frais d'incarcération.

Revêtu de ma signature et de mon sceau le
..... 20.....

.....
Coroner